



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

 un canada branché

Brancher le secteur du bénévolat



VOLNET

Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat

Canada 

Qu'est-ce que VolNet?

Le Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet) est un programme fédéral administré par Industrie Canada. Il vise à améliorer l'accès des organismes bénévoles aux technologies de l'information et aux compétences et outils connexes pour les aider à jouer un plus grand rôle dans la société canadienne. VolNet fait partie de l'initiative du gouvernement « Un Canada branché », destinée à rendre l'autoroute de l'information accessible à tous les Canadiens au prochain millénaire.

Le programme VolNet a pour but de permettre à des organismes bénévoles d'utiliser les technologies Internet pour réaliser leur mission. Il compte offrir à 10 000 organismes bénévoles, d'ici au 31 mars 2001, des services de branchement, y compris du matériel informatique, de nouvelles technologies de l'information, un soutien réseau et un apprentissage Internet.

Buts de VolNet

- Accroître de 10 000 le nombre d'organismes bénévoles branchés à Internet;
- mieux sensibiliser les organismes bénévoles aux avantages et à l'importance stratégique d'Internet;
- permettre à certains organismes bénévoles de partager des renseignements avec les autres organismes bénévoles, les gouvernements et les intervenants, par le biais d'Internet;
- surmonter les obstacles à l'utilisation d'Internet dus aux inégalités sociales liées à la race, à la pauvreté, au sexe, à l'incapacité, à l'âge ou à la langue, en aidant les organismes bénévoles qui œuvrent dans ces secteurs à accéder à Internet et à l'utiliser;

- aider, le cas échéant, les organismes bénévoles à inciter leur clientèle à se prendre en main en utilisant Internet;
- s'assurer que les organismes sont sensibles à la nécessité d'une stratégie d'utilisation à long terme d'Internet.

Qui sont les participants?

Le programme VolNet est un programme conjoint du gouvernement fédéral et des secteurs public, privé et bénévole. Il s'inspire des conseils du Comité consultatif national de VolNet (CCNV), qui se compose de représentants des secteurs bénévole et privé, ainsi que du gouvernement fédéral. Le programme s'appuie sur les principales recommandations faites par le CCNV dans le rapport intitulé *Développer la capacité technologique du secteur du bénévolat* (janvier 1999).

Services de base VolNet

Les services de base VolNet comprennent trois éléments :

- **Accès à Internet et services de soutien** — accès à un compte Internet pendant un an;
- **Matériel informatique requis pour le branchement à Internet** — 50 p. 100 du coût du matériel est payé par Industrie Canada (jusqu'à un plafond établi par VolNet), le reste étant assumé par les bénéficiaires;
- **Apprentissage Internet** — apprentissage requis pour se brancher et commencer à utiliser Internet.

Perfectionnement des compétences Internet

VolNet offre aussi des occasions de perfectionnement des compétences et un soutien continu (p. ex., groupes de discussion en ligne, ateliers, programme de recrutement de bénévoles pour fournir de l'aide sur le plan technologique) aux organismes bénévoles qui en ont besoin.

Comment l'exécution du programme est-elle assurée?

Industrie Canada est en train de créer le réseau des organismes d'exécution de VolNet, qui offrira les services de VolNet à des œuvres de charité et à des organismes sans but lucratif. Les fonctions des organismes d'exécution seront les suivantes :

- choisir les organismes admissibles aux services de base VolNet et évaluer leurs besoins;
- fournir les services de base VolNet aux organismes bénévoles choisis;
- servir de point de soutien central des organismes bénévoles d'une région ou d'un secteur en matière de perfectionnement des compétences;
- trouver des ressources et conclure des accords de collaboration.

Comment les organismes d'exécution sont-ils choisis?

Industrie Canada tient un concours permanent invitant les organismes d'exécution potentiels à soumettre des propositions; celles-ci sont ensuite présentées au CCNV, qui examine si elles répondent aux critères d'admissibilité et d'évaluation et en recommande certaines à Industrie Canada.

Qui peut demander à devenir un organisme d'exécution?

Industrie Canada est à la recherche d'organismes ou de groupements d'organismes qui ont l'expérience à la fois du réseau Internet et du secteur du bénévolat et qui pourraient agir comme organismes d'exécution. Les organismes d'exécution peuvent être des organismes sans but lucratif travaillant dans le domaine des services Internet, des œuvres de charité ou des organismes sans but lucratif ayant l'expérience de projets Internet, ou des groupements d'organismes constitués d'un organisme sans but lucratif et d'une entreprise de services Internet.

Les organismes qui souhaitent présenter une proposition peuvent obtenir un exemplaire du *Guide d'élaboration des propositions destiné aux organismes d'exécution éventuels de VolNet* en communiquant avec VolNet :
Téléphone : 1 800.575-9200 (ATME 1 800 465-7735)
Site Web : <http://www.volnet.org>
Courriel : volnet@ic.gc.ca

Les propositions pourront être présentées jusqu'au 1^{er} octobre 2000.

Comment les organismes bénévoles peuvent-ils recevoir les services de VolNet?

Les organismes bénévoles qui souhaitent bénéficier des services de VolNet doivent communiquer avec un organisme d'exécution dans leur région ou secteur qui évaluera leur admissibilité (notons que des organismes d'exécution seront établis pendant toute la durée du programme).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur VolNet et pour connaître le nom et l'adresse des organismes d'exécution à mesure qu'ils sont établis, veuillez communiquer avec VolNet :
Téléphone : 1 800 575-9200 (ATME 1 800 465-7735)
Site Web : <http://www.volnet.org>
Courriel : volnet@ic.gc.ca